

Réf: Dossier N° 082339

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETABLISSEMENT DRAMERA DIALAKA » en abrégé « E.D.D.S »

Siège social Abidjan, Koumassi, Koumassi Remblais, Lot 1158,
Ilot 85

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 17/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT DRAMERA DIALAKA » en abrégé « E.D.D.S »

Objet : COMMERCE GÉNÉRAL ,
TRANSPORT,
IMPORT ET EXPORT,
BTP
,
VENTE DE MATÉRIEL DE CONSTRUCTION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales

de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, Koumassi Remblais, Lot 1158, Ilot 85

Dirigeant(s) : M DRAMERA DIALAKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01402 du 25/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08057/GTCA/RC/2022 du 25/02/2022

